

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 janvier 2019

Étaient présents : M. POUJADE, Mme BRU Agnès, M. BRU Alexis, M. NADAL, M. DEMNI, Mme SANCHEZ, Mme SORROCHE, M. ALBERT, M. DENIS, Mme MOUSSAOUI

Absents (excusés) : Mme ESCORISA-GRIMAUD, Mme GUTIERREZ, Mme DUBOIS, M. TORAN, Mme BOUALAM, M. BALARDY

Secrétaire de séance : M. POUJADE

Date de la Convocation : le 16 janvier 2019 / **Date d’Affichage** : le 16 janvier 2019

BUDGET : OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES D’INVESTISSEMENT AU TITRE DE L’EXERCICE 2019

L’article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise l’ouverture de crédits anticipés d’investissement avant le vote du budget, et ce dans la limite de 25 % des crédits ouverts en dépenses d’investissement de l’exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les crédits reportés sur l’exercice suivant dans le cadre des restes à réaliser. Cette disposition permet de régler les dépenses d’investissement sans attendre le vote du budget.

Le Conseil Municipal, après étude des investissements à réaliser avant le vote du budget 2019 autorise l’ouverture de crédits anticipés sur l’exercice 2019 pour une inscription totale de 222 542 € répartie sur les programmes et articles suivants :

Chapitre ou opération	Fonction	Article	Libellé	Montant	Objet de la dépense	Total par chapitre ou opération	
204 Subv. d'équip. versées	020 (administ. générale)	20422	Bâtiments et installations	2 000 €	Eco-chèques	2 000 €	
21 Immobilisation Corporelles	823 (esp.verts urbains)	2121	Plantation d'arbres	500 €	divers achats	18 000 €	
		824 (voirie)	2128	Autre agencement et aménagement	5 000 €		
		414 (équipements sportifs)	2128	Aménagement de terrains	2 000 €		
		824 (voirie)	21534	Réseau électrification	10 500 €		Branchement tarif jaune école/place mairie
33200094 (acquisition Matériel Mobilier)	020 (administ. générale)	2158	Autre matériel outillage	10 000 €	divers achat ateliers/mairie	43 000 €	
		2183	Matériel de bureau informatique	3 000 €	divers achat ateliers/mairie (panneau affichage arrêtés 526.80 € + 1 152€ ordinateur)		
		2184	Mobilier	3 000 €	divers achat ateliers/mairie		
		2188	Autres immobilisation corporelles	2 000 €	(stores mairie 902.40 €)		
	823 (esp.verts urbains)	21578	Matériel et outillage de voirie	1 000 €			
		2183	Mobilier	4 000 €	Jeux extérieur CMJ (4 000 €)		
	213 (école)	2183		Mobilier	2 000 €		
			2184	Matériel de bureau informatique	1 000 €		
			2188	Autre immob. corporelles	2 500 €		Radiateurs (2 500 €)
	414 (équip sportif)	2188	Autre immob. corporelles	12 500 €	Projecteurs tennis (7 500 €)		
	33 (Quartz)	2188	Autre immob. Corporelle	1 000 €			

	421 (Centre de loisirs)	2158	Autre matériel outillage	1 000 €		
332000107 (acquisition de terrains)	020 (administ. générale)	2111	Immobilisation corporelles	15 000 €	Bois de La Gardie	15 000 €
33200111 (travaux bâtiments divers)	020 (adm. gén)	21311	Hôtel de ville	20 000 €	Réfection toiture Mairie	55 500 €
	213 (école)	21312	Bâtiments scolaires	25 000 €	VMC (20 000 €)	
	414 (équipement sportif)	21318	Autres Bâtiments	5 000 €		
	33 (Quartz)	21318	Autres Bâtiments	5 500 €		
33200117 (travaux Cimetière)	026 (cimetière)	2313	Constructions	40 000 €	dépenses prévues pour le mur du nouveau cimetière	40 000 €
332016120 (opération entrée de Ville La Baute)	824 (voirie)	21318	Autres bâtiments publics	1 000 €	Facture Véolia (raccordement WC La Baute 586.13 €)	1 000 €
332019001 (opération Création 3 ^{ème} terrain de Football)	414 (équip sportif)	2128	Aménagement terrains	48 000 €	Divers travaux dont TURFPLAC	48 000 €
TOTAL DES OUVERTURES ANTICIPEES DE CREDITS						222 500 €

ASSOCIATION ESPACE JEUNESSE : Reconduction et modification de la convention du 27 juin 2000 renouvelée par délibérations du 29 juillet 2005, du 13 décembre 2010 et du 26 mai 2014

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la Convention d'origine du 27 Juin 2000, à renouveler tous les 4 ans, qui confie à l'association Espace Jeunesse la gestion du Centre de Loisirs et du CLAE (Centre de Loisirs associé à l'Ecole)

Le Conseil Municipal décide :

- de modifier l'article 1 de la convention concernant les horaires d'ouverture, suite à la modification des rythmes scolaires en septembre 2018
- de modifier l'article 4, afin de pallier aux problèmes récurrents de manque de trésorerie de l'association en début d'année, en augmentant l'avance de 15 000 € à 24 000 € et en avançant le versement en janvier au lieu de février, à compter de 2019
- de mettre à jour de la convention du 27 juin 2000 pour prendre en compte les avenants successifs
- de renouveler par tacite reconduction à compter du 1^{er} septembre 2018 de la convention modifiée

ACHAT DE TERRAIN A LA VILLE D'ALBI : parcelle AM n°3

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AM n°3, d'une contenance de 117 368 m², située sur la commune du Séquestre au lieu-dit « Grand Bosc » et appartenant à la Ville d'Albi.

Le prix fixé pour cette cession, conformément à l'avis du Service des Domaines, est de 14 000 €.

Les frais notariés seront à la charge de la mairie du Séquestre.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019

Le Conseil Municipal approuve les projets d'investissements et leurs plans de financement suivants :

Projet	Coût total HT	Demande de subvention au titre de la DETR	Part communale
<i>Création d'un 3^e terrain de football</i>	<i>38 107 € HT</i>	<i>50% soit 19 053,50 €</i>	<i>50% soit 19 053,50 € HT</i>
<i>Modification VMC école suite à diagnostic qualité de l'air</i>	<i>16 506 € HT</i>	<i>50% soit 8 253 €</i>	<i>50% soit 8 253 € HT</i>
<i>Achat de jeux pour enfants</i>	<i>3 310 € HT</i>	<i>50% soit 1 655 €</i>	<i>50% soit 1 655 € HT</i>
<i>Achat de radiateurs dans une classe de l'école</i>	<i>1 960 € HT</i>	<i>50% soit 980 €</i>	<i>50% soit 980 € HT</i>
TOTAL	59 883 € HT	50 % soit 29 941,50 €	50 soit 29 941,50 € HT

Et sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2019